

## Les 50 ans du SNETAP !

En 1965, le SNETAP naît de la fusion des deux syndicats, féminin et masculin, de l'enseignement agricole. Il œuvre en 1993 à la création de la FSU, pour « un nouveau fédéralisme revendicatif, proche des personnels, unitaire, pluraliste ». Le premier secrétaire général de la FSU avait précédemment été celui du SNETAP. Ses grands combats : les spécificités de l'enseignement agricole, la défense de l'enseignement public et laïc, et de ses personnels, notamment les plus précaires.

Nous fêtons cet anniversaire par deux journées d'étude sur le thème « quel syndicalisme pour demain ? », à Paris les 25 et 26 mars.

**Soyez nombreux à vous inscrire via vos secrétaires de section !**



## SYNDICALISATION SNETAP : progression en Région Centre !

Le nombre de syndiqués SNETAP en Région Centre augmente significativement cette année, avec une progression de plus de 10%.

Vos cotisations syndicales sont d'un intérêt primordial pour l'efficacité de notre action. Elles couvrent 80% des frais de fonctionnement (déplacements, communications, diffusions, etc.) et assurent ainsi l'indépendance de notre organisation... au-delà du slogan !

P.S : chaque cotisation est défiscalisée à hauteur de 66% ou sous forme de crédit d'impôt pour les non-imposables (remboursement par les services fiscaux)...

**JE SUIS CHARLIE**

## FOCUS : 2 questions à aborder dans nos conseils de centre et en CA !

1. Le plan "Enseigner à produire autrement" entre dans sa phase participative et active. Il doit se décliner à l'échelle de nos EPL, après la copie bâclée rendue en juillet par des DRAAF-SRFD soumis à un calendrier incompatible avec toute consultation des équipes éducatives. Reste qu'à l'heure où on est censé passer de la théorie et de l'affichage à la pratique, nos ateliers technologiques et exploitations, comme nos référentiels, se doivent d'être ré-interrogés à la mesure des enjeux. Il est important que les représentants des personnels impulsent, interrogent sur les moyens de faire évoluer nos pratiques. Nos établissements publics de formation agricole doivent assurément être aux avant-postes !

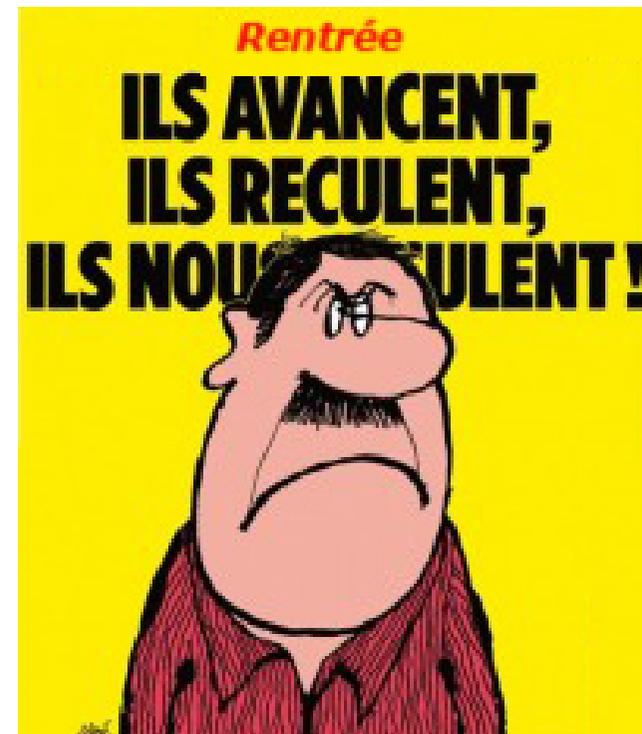
2. Le réseau Form@terre, autrement dit la mise en synergie de nos CFPPA en région, est en passe de rentrer en fonction. Un vote formel de nos EPL doit s'en suivre en vue d'adhérer à celui-ci, à travers la signature d'une charte. Lors de la présentation de cet acte en CA à Fondettes, en présence du Chef du SRFD, le SNETAP-FSU a obtenu que le rapport d'activité soit présenté annuellement aux instances représentatives (CA des EPL et CTREA).



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre  
9 mars 2015 - n°11

## EDITO

D'aucuns se demanderont sans doute pourquoi le choix d'une telle illustration en Une de ce 11ème numéro de « Vu corrigé ! » ? Pour la qualité des rimes sur fond de contribution au « Printemps des Poètes »... pas vraiment. Pour rendre hommage à « Charlie » en forçant le trait par rapport à nos sélections habituelles... sans aucun doute, mais pas seulement. Ce choix correspond aussi et avant tout à un degré d'agacement plus qu'avancé en regard des renoncements successifs auxquels on tend à nous contraindre. 2000 élèves de plus arrivent en seconde à la rentrée prochaine en région Centre... or notre DGH est annoncée à la baisse (-1%) et pour maintenir a minima nos capacités d'accueil, le DRAAF-SRFD voudrait supprimer la quasi-totalité de l'offre de nos lycées en matière d'options facultatives. Ces velléités nous les avons repoussées il y a 5 ans à date anniversaire, obtenant une



sanctuarisation des crédits... Qu'ajouter ? Que le temps du collectif, de l'action syndicale déterminée est clairement et plus que jamais d'actualité... et que vos représentants SNETAP-FSU – dont vous trouverez la liste exhaustive dans le tiré à part ci-joint – ne lâcheront rien !

**Rentrée 2015  
ça va coïncider !!**

**Salaires, retraites,  
austérité,  
tous ensemble :  
GRÈVE !**

**CFA - CFPPA  
Protocole**

# Rentrée 2015, ça va coincer !

**Nos conditions de rentrée 2015 commencent à se préciser et le moins que l'on puisse dire c'est qu'en l'état c'est nettement insuffisant, pour ne pas dire proprement inacceptable... Jugez plutôt !**

Par un courrier du 10 février, le DRAAF vient de notifier les structures pour 2015 et comme nous le craignons **seule la priorité n°1 sera financée**, à savoir la création d'une section vin et spiritueux en bac pro TCV à Chambray. Même la modeste demande d'EIL agroéquipement en STAV (domaine de compétence exclusif de Montargis) n'a pas passé la barre pour la deuxième année consécutive... pas plus que la seconde pro NJPF de Chartres, en dépit des engagements pris et de la nécessité impérieuse de soutenir cet établissement qui a connu la fonte de la moitié de ses effectifs en 10 ans ! Soulignons que **l'EN ouvre 188 places en seconde pro et 24 classes de seconde GT** afin de répondre à la hausse démographique en cours (estimation pour la rentrée 2015 + 2000 élèves accédant au lycée)... en regard des 12 places en plus de l'EAP cela se passe de commentaire !

et le DRAAF d'annoncer lors du CAEN du 18 février qu'il tiendrait la poursuite d'ouverture engagée (CAPA 2 PAUM - LPA Montoire), financerait celle de la section de Chambray, et serait en capacité de maintenir les seuils actuels à l'équilibre (plafonds d'effectifs), mais à la seule condition de **réduire de 108h par lycée le volume de nos options facultatives !**

Le SNETAP, par la voix de ses représentants a clairement signifié qu'aucune mesure de ce type n'était entendable pour nos établissements. Les personnels ont su se battre par le passé pour obtenir une sanctuarisation des crédits de nos options (depuis la rentrée 2010). Ce n'est pas pour voir cette saine pratique (enveloppe attribuée respectant à l'heure près le fléchage de la DGER) faire les frais d'une nouvelle gestion d'une pénurie annoncée.

Nous avons fermement demandé au DRAAF de reprendre contact avec la DGER et de défendre la nécessaire augmentation de notre DGH régionale (en baisse de 1%). Notre région se classe au 5ème rang en matière de poussée démographique ! Il y a matière à se faire entendre... et **si le DRAAF n'y parvient pas, les personnels se mobiliseront !**



## JEUDI 9 AVRIL : GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE

afin que cesse la politique d'austérité qui frappe nos revenus, comme nos missions  
Mobilisons-nous, salariés du privé, du public, retraités !



## CFA-CFPPA : vers une relance du Protocole en région Centre



Ce groupe de travail est enfin réactivé, suite à l'insistance répétée des représentants du SNETAP dans les différentes instances (CTREA, CCPR).

L'ancienne autorité académique avait volontairement bloqué toute avancée sur ce dossier des conditions de travail dans les CFA et CFPPA de la région depuis près de 5 ans, et en particulier l'application du protocole de 1998. L'ancien DRAAF s'appuyait sur le récurrent motif de l'autonomie des

EPL. Certaines directions d'établissements se sont naturellement engouffrées dans cette brèche, au mépris des instructions qui avaient été formulées par la Directrice Régionale précédente en mars 2010, allant pour certaines jusqu'à remettre en cause l'existence même de ce protocole, en imposant des temps de service supérieurs, à l'exemple de l'EPL de Chartres.

Ce procédé est inacceptable et les agents doivent se mobiliser contre ces dérives. Le SNETAP régional demande donc

à tous les agents contractuels sur budget de CFA et CFPPA de lister l'ensemble des problèmes rencontrés dans leurs centres de formation, d'en faire part à leurs secrétaires de section SNETAP dans leurs établissements ou directement par mail à Alain Gidelle, Secrétaire Régional adjoint du SNETAP en charge de ce secteur (alain.gidelle@educagri.fr).

Vos préoccupations et revendications seront portées haut et fort par vos représentants SNETAP courant avril.